



Guéret, le 27 juin 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

Déclenchement du niveau de vigilance « orange orages »

Météo France, a placé le département de la Creuse en vigilance « orange orages » le mardi 27 juin 2017 de 18h00 à minuit.

Les orages attendus s'accompagneront de violentes averses, de fortes rafales atteignant ponctuellement 100 à 120 km/h, et de grêle, avec possibilité locale de très gros grêlons.

Le Préfet de la Creuse rappelle quelques conseils de prudence:

- * Soyez vigilants en particulier dans vos déplacements et vos activités de loisirs.
- * Évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques.
- * À l'approche d'un orage, prenez les précautions d'usage pour vous protéger des effets de la foudre, mettez en sécurité vos biens et abritez-vous.

Contact Presse : Jean-François RENGEAR - Tél 05.55.51.58.95
Préfecture de la Creuse - Place Louis Lacrocq - B.P. 79 - 23011 Guéret Cedex
Tel : 0810 01 23 23 - Fax : 05.55.52.48.61 - www.creuse.gouv.fr



Préfet de la Creuse



Préfet 23